

Questions orales

techniques canadiennes seront utilisées dans les entreprises de grande envergure du grand Nord?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le député a parfaitement raison. L'adjudication du contrat de l'Imperial Oil pour l'usine de Taglu à la Fluor Company a été un sujet de vives préoccupations. Le gouvernement a donc décidé de clarifier sa politique de participation canadienne dans le domaine essentiel des services techniques et de la gestion des entreprises en s'assignant comme objectif que ces travaux soient exécutés par des firmes appartenant intégralement ou majoritairement à des Canadiens, ou bien qu'ils soient accomplis et exécutés par des Canadiens, à moins que, de toute évidence, les capacités nécessaires n'existent pas au Canada. Nous pensons que 90 p. 100 au moins serait une proportion satisfaisante. La plupart des travaux devraient se faire ici, au Canada.

M. Andre: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il préciser si cette décision sera présentée sous forme de directives ou de mesure législative; et dans le premier cas, le ministre est-il disposé à les déposer à la Chambre, ou à le faire dès qu'elles seront prêtes?

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, il y a un comité interministériel présidé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, auquel une demande d'emploi de cette nature doit être adressée et le comité y donnera suite.

* * *

LES TRANSPORTS

LE BLOCAGE DE LA DÉSAFFECTATION DE VOIES FERRÉES DANS L'OUEST—LE CAS DE LA LIGNE ESQUIMALT-NANAIMO

M. Hugh A. Anderson (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 18 juillet, en réponse à ma question, il a dit qu'il croyait que le blocage de la désaffectation de voies ferrées s'appliquait à toutes provinces de l'Ouest. Ma question est celle-ci: que peut faire le gouvernement, lorsqu'une voie ferrée, comme celle d'Esquimalt-Nanaimo, sur l'île de Vancouver, est désaffectée malgré sa politique?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu au député que je croyais que la politique s'appliquait à toutes les provinces de l'Ouest, y compris la Colombie-Britannique. Or, je dois préciser. J'ai appris que seules les provinces d'Alberta, de Saskatchewan, et du Manitoba étaient visées par cette politique, non la Colombie-Britannique.

* * *

● (1150)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS—LA QUESTION DE L'ADMISSION DES DÉLÉGUÉS ET DE LA TENUE À VANCOUVER

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires [M. Andre.]

res extérieures. Vu la réponse donnée lundi à l'honorable représentante de Kingston et Les Îles comme quoi les préparatifs de la conférence des Nations Unies sur les établissements humains qui doit se tenir à Vancouver l'année prochaine vont se poursuivre, et vu la réaction des Nations Unies au report par le Canada de la conférence de Toronto, le ministre peut-il maintenant nous dire quelles sont les intentions du gouvernement au sujet de l'admission des délégués à la conférence de Vancouver; il ne faut pas oublier que si la décision à cet égard tarde autant que celle qui concernait la conférence de Toronto, le Canada se trouvera de nouveau dans une situation délicate, et Vancouver risquera de graves ennuis financiers en raison des dispositions prises à la demande du gouvernement fédéral.

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, voici ce qu'il en est. Les préparatifs de la conférence de Vancouver se poursuivent. Il n'est absolument pas question de revenir là-dessus, je l'ai déjà déclaré à la Chambre, et j'ai le plaisir de le confirmer aujourd'hui encore. En ce qui concerne l'admission de membres de l'OLP, j'ai fait ailleurs un exposé de la situation. C'est une question qui relève du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, mais qui ne devrait pas à mon avis se poser dans ce cas-ci. Le gouvernement a décidé que les membres de l'OLP qui ne sont pas des terroristes bénéficieront d'un permis du ministre pour se rendre au Canada sur l'invitation d'organisations canadiennes réputées, ou pour y assister à des conférences des Nations Unies.

M. Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adressera au secrétaire d'État chargé des Affaires urbaines. Le ministre estime-t-il toujours que la conférence de Vancouver pourra avoir lieu en 1976? Et le gouvernement prévoit-il toujours de poursuivre les préparatifs de cette conférence à Vancouver en dépit de la suppression du programme de projets témoins urbains et compte tenu de la réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, non seulement les préparatifs se poursuivent, mais ils se poursuivent à une cadence accélérée comme ils le devraient à ce stade en prévision de cette conférence, et conformément aux plans exposés par mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

* * *

[Français]

LES SINISTRES

L'AIDE FÉDÉRALE AUX VICTIMES DE LA TORNADE À SAINT-BONAVENTURE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite de la motion conjointe, présentée tantôt par les députés de Drummond et de Saint-Hyacinthe, le premier ministre peut-il assurer la Chambre que les sinistrés de Saint-Bonaventure peuvent compter sur l'aide immédiate du gouvernement fédéral, par le biais de tous les ministères concernés?